

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 34

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE DI NOCERA / M. YVES MORAINÉ

OBJET

Achat de prestations dans le cadre de la manifestation sportive
"Marseille One Design".

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
04,13,31,96,84**

PRESENTATION

Notre collectivité entend assurer sa notoriété et plus particulièrement celle de son implication dans le domaine de la jeunesse et du sport et ainsi renforcer l'image du Conseil départemental.

Dans cette perspective, notre institution procède à divers achats d'espaces promotionnels et/ou de places dont les objectifs sont de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives d'accompagnement.

Ces achats permettent en effet d'associer notre image à des manifestations d'envergure nationale voire internationale qui valorisent l'image de notre territoire et stimulent son économie.

PROPOSITIONS

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre collectivité à une manifestation qui participe à l'identité du département et la valorise en rayonnant largement au-delà des Bouches-du-Rhône par son aspect économique et médiatique, la course à la voile « Marseille One Design ».

Il est proposé dans le cadre de cet événement, de procéder à un achat de prestations (achats d'espaces publicitaires et promotionnels).

Organisée par la société « SIRIUS EVENEMENTS », cette course regroupe plus de 120 équipages dont celui de Franck CAMMAS, vainqueur de l'édition 2016 et qui portera les couleurs de la France lors de la 35^{ème} édition de l'America's Cup, plus vieille compétition de voile au monde.

Suite à une édition 2016 réussie, le Département des Bouches-du-Rhône souhaite renouveler un achat de prestations et ainsi s'impliquer d'avantage dans les sports nautiques.

En effet, l'édition à venir correspond à l'année Marseille Capitale Européenne du Sport pour laquelle la compétition a obtenu le Label Légende, label le plus élevé pour les événements.

Cette course aura lieu du 12 au 15 octobre 2017 dans la rade sud de Marseille, le village lui sera situé au stade nautique du Roucas Blanc.

Les catamarans GC32 seront toujours les vedettes de l'événement, volant à plus de 40 nœuds au dessus du plan d'eau. D'autres séries à foil seront également présentes.

Le haut niveau de cette compétition et son caractère international participent au développement de l'image de notre territoire. Cette course, n'a par ailleurs, aucun équivalent dans le département, et représente l'élite sportive de cette catégorie.

Le montant total des achats proposés est de 40.000€ TTC maximum.

L'ensemble de ces achats pour cette manifestation sera réalisé par marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article 30 I 3°c du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par la société « Sirius Evénements » concernant la commercialisation de ces prestations.

CONCLUSION

En cas d'approbation de votre part des actions envisagées, j'ai l'honneur de vous informer du lancement d'une procédure négociée suivant l'article 30 I 3°c du décret 360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics avec :

- La société Sirius Evénements pour l'achat de prestations lors l'événement « Marseille One Design ».

La dépense, s'élevant au maximum à 40.000 € TTC, sera imputée au chapitre 011 du budget du Département.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL